FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 9 Avril 1897.—Indications: Pour la Louisiane.—Temps pluvieux locales; vents d'ouest.

Température du 8 avril 1897. Thermomètre de E. & L. Claudin, Opticiens. No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrade
9 heures du matin.....	73	23
Midi.....	84	29
3 P. M.....	82	28
6 P. M.....	78	25

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures.

Mariages—Louis E. Smith à Mlle Alice Riley; Leonardo Bonafide à Maria Guarino, veuve M. Pampinto; Henry Sauiney à Mlle Hilanere Bastille; Joseph Capella à Mlle Nora Carr.

Naissances—Mmes W. T. Bohne, une fille; R. J. Conseaux, un garçon; L. Di Giovana, un garçon; J. Doell, une fille; C. A. Jacquet, une fille; O. Lattirrière, un garçon; G. Mitzger, une fille; H. L. Menard, un garçon; C. A. Schneider, une fille; T. Westerfield, un garçon; L. J. Ybos, une fille.

Décès.—Marguerite Paul, 20 ans, 2126 rue des Français; Mme Vve Laurence Brun, 68 ans, 1167 Magnolia; Irma Grillin, 3 mois, 626 Atlantic avenue; Patrick J Glynn, 59 ans, 2116 Baronne; T. A. Williams, 52 ans, West End; J. F. Fasende, 40 ans, 1204 Marengo; S. Alfred, 7 mois, 2121 D'Abadie; P Klemm, 5 mois, 2014 Tours; Sophie Koch, 15 mois, 933 Bartholomew; Jn le Kabod, 30 minutes, avenue Slidell, Algier; Lillian Johnson, 18 mois, 2018 Washington; enfant du sexe masculin de Mme Galonge, 3 mois, 247 Sud Rocsis.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Charles Rippe Tent and Duck Co. vs W. F. Barbour et Cie.—action en recouvrement de $149.85, sur un compte courant.

Mary Keep Benedict vs La succession Samuel Boyd — réclamation de $2,200, sur des billets.

La succession de Mme Louise C. McDowell a été ouverte.

Royal Benevolent Asso. vs la succession de Chas Gehlbach—réclamation de $651 05.

Isabella Edwards vs R A. VanCleave Jr—confession de jugement de $7,000.

Cour Criminelle de District.

Section B.—Juge J. C. Moise.

Condamnations:

H. M. Perkins—parjure; 8 mois de prison.

Phil Kennedy—larcin; 6 mois de travaux forcés.

Comparutions:

John Fairchild, Anderson Hunter, actes de violence; Ed Thomas, larcin; W. Matthews et Charles Matthews, vol avec effraction; Sol Loftus, violation de la section 956; Wm Bell, blessure; John Brown, vol avec effraction.

Section B.—Juge J. C. Moise.

Comparutions:

Henry K. Samuel, alias Henry Hebson, larcin; Fred Humphreys, parjure; Hy Ricks, vol; Hy Westheimer, larcin; Chas Croaking, alias Chas Williams, Samuel Lofton, Geo Wheeler, larcin.

Affaires remises:

Rachel Muneut, larcin; P. C. Bennett, larcin; Geo Lewis, larcin; Mensre De Maggio, violation de l'acte 166 de 1896; Thos Kernion, actes de violence.

Nouveaux procès:

Louis Ferma, violation de la loi du dimanche; Ivy Henry, vol avec effraction; Jean Brown, attaque à main armée; Corneline Blank, alias Hy. Scott, effraction; John Wilson, vol avec effraction; May Granville, attaque à main armée.

Acquitté:

W. B. Stansbury, attaque à main armée.

Première Cour de Police Correctionnelle—Sallie Smith—bris de paix; $2.50 d'amende ou 11 jours d'incarcération.

Jos. Randolph, Sam Warren, Jno E. Loomis—bris de paix; $5 d'amende ou 15 jours de prison.

James Riley alias Red—bris de paix et violation de l'ordonnance 4782; $10 d'amende ou 20 jours d'incarcération.

Wm J. Rabe—bris de paix; $2.50 d'amende ou 5 jours de prison.

Jno. Kay—bris de paix; $10 d'amende ou 20 jours d'emprisonnement.

Anna Lemone—méfaite; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Mis sous caution:

Annie Pleasant, Dudley Cook, Noel King—actes de violence; Mary Caulfield, obtention d'argent sous de faux prétextes; Wm. Davis, larcin.

Alex. Gutsel—actes de violence; envoyé devant la cour criminelle sous $250 de caution.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle—Martha Reed, Chas Wode, Rosa Jenkins, Mary Nicholls, Mme Wm Green, Johanna Kennedy—bris de paix $5 d'amende ou 12 jours de prison.

Michael Crowley—bataille; $2 50 d'amende ou 12 jours de prison

A. Thériot, A. Huber, Tony Costa, Jos Haldreth, Alex Morse, Leon Parteita, Jos Trick—violation de l'ordonnance 5658; $1 d'amende ou 12 jours d'incarcération.

Edw Henry—bataille et bris de paix; $10 d'amende ou 12 jours de prison.

Jesse Jones—bataille, bris de paix et violation de l'ordonnance 4782; $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Mis sous caution:

Mme Lilly Coleman, actes de violence; Wm J. Biggs et Edw. T. Holyland, obtention d'argent sous de faux prétextes; John Morris, insultes; Aug Senier, blessure; Paul Paretti et Geo Banks attaque à main armée.

Dans la Pluie Battante

l'homme est trempé. L'humidité lui a donné un rhume. Le rhume, négligé, a dégénéré en toux. La toux l'a envoyé au lit, malade. Une dose de Pectoral-Cerise d'Ayer, prise à temps, aurait arrêté le rhume à son début et empêché la maladie, la souffrance et la dépense.

Le remède de famille pour les rhumes, la toux et toutes les affections des poumons c'est

Le Pectoral-Cerise d'Ayer.

Envoyez chercher le "Carebook." 100 pages gratis. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

Mort d'Armand de Rancé.

Armand de Rancé qui languissait sur un lit de souffrances à l'hôpital de charité depuis le 26 du mois dernier, a succombé hier matin, à une blessure qu'il s'était faite dans un moment de dégoût pour la vie.

Nous avons raconté comment le malheureux garçon s'était enfermé dans la chambre qu'il occupait dans une maison de pension rue Bourbon, pour se donner la mort; comment les personnes de la maisonnée entendant la détonation d'une arme à feu avaient deduite fait venir la police sur les lieux.

De Rancé s'était mis à boire immodérément après un malentendu qu'il avait eu à la Douane avec M. Wilkinson, malentendu qui avait été suivi de l'envoi d'un cartel par de Rancé.

L'état du blessé s'était tour à tour amélioré et aggravé, depuis son internement à l'hôpital, mais avant hier soir, les médecins qui le soignaient voyant la vie s'éteindre rapidement en lui avaient fait prévenir ses amis.

De Rancé n'a pas eu les forces voulues pour supporter une opération qu'on s'était vu forcé de lui faire. Il est mort à six heures; et un peu plus tard son corps a été livré à un entrepreneur de pompes funèbres pour s'occuper de son ensevelissement.

Cette mort doit affecter douloureusement M. Fernand de Rancé, le frère aîné du défunt, car tous deux s'aimaient tendrement. M. Fernand de Rancé est un de nos meilleurs lumiers.

Acquittement de M. Stansbury.

M. W. B. Stansbury, un rapporteur du *Times-Democrat*, a comparu hier devant la cour criminelle, Section B, sous l'inculpation d'attaque à main armée sur la personne de M. D. C. O'Malley, propriétaire du *Daily Item*.

Le matin du 9 septembre 1895, M. Stansbury se trouvant face à face avec M. O'Malley, rue du Camp, demanda à celui-ci s'il était responsable des articles offensants publiés par l'*Item* à son adresse; et sur la réponse affirmative de M. O'Malley, M. Stansbury tira de sa poche un revolver et le déchargea deux fois sur M. O'Malley qui n'était pas armé et qui le lui disait. O'Malley ne fut pas atteint; et Stansbury était deruite après mis en état d'arrestation.

Hier, l'Etat a entamé des poursuites contre Stansbury qui a voulu se défendre lui même. Le ministère public était représenté par M. John Finney. Eu peu de temps le jury était assermenté; en voici la composition: MM. Jules Alciatore, Peter Nagele, Joseph Kauffman, Wm. L. McConnell, A. J. Gelpi, Jesse B Bradford, Wm S. Campbell, Jr, John White, Jacob Spiro, George W. Moore, Jules Lambou, W. H. Grassel.

Le premier témoin, M. Dave Hennessey, un employé du *Picayune*, a entendu un coup de feu. Il s'est rendu sur le trottoir et a vu O'Malley et Stansbury. Stansbury a dit à O'Malley: —Tirez votre arme!" et a fait feu. O'Malley a répondu: —Je ne suis pas armé.

M. Lee Adams, un employé du *Item*, était au troisième étage, à une fenêtre d'où il pouvait voir M. O'Mally marchant dans l'allée se dirigeant vers la rue du Camp. Sur la voie ferrée, rue du Camp, O'Malley s'est arrêté. La détonation d'une arme à feu a été entendue par lui; et il a vu un revolver au poing de Stansbury. Stansbury a fait feu une seconde fois sur O'Malley qui a levé son paletot pour faire voir qu'il n'avait aucune arme.

M. G. L. Tebault a donné un témoignage semblable au précédent. Il a entendu O'Malley s'écrier qu'il n'était pas armé, et a vu Stansbury qui paraissait fort excité, faire feu une seconde fois. M. Dénéchaud et le témoin se sont assurés immédiatement après les coups de feu, qu'O'Malley n'avait pas d'arme sur sa personne.

Deux autres témoins, M. Joseph Buckley et F. O. Harris, ont été interrogés et ont corroboré ce qui avait été dit à l'égard de l'agression de Stansbury et de l'attitude calme d'O'Malley.

Les témoins qu'avait fait citer le prévenu pour prouver qu'il est d'une humeur pacifique ont tous donné un témoignage dans ce sens: MM. Ashton Phelps, Page Baker, T. Wharton, Pete Kiernan, A Winterhalder, juge Chas Luzenberg, John J. Finney, juge J. H. Ferguson, capitaine Jno. Journée, Richard Walsh, R. V. Scriven, John C. Abby, B. Sneed, E. J. Choppin, Armand Capdevielle, Hy Rightor et A. Waterman.

Après l'audition de tous ces témoins, M. Stansbury a fait un court plaidoyer et le ministère public a présenté son réquisitoire.

Le jury s'est retiré de la salle pour se consulter, et un instant plus tard, il rapportait un verdict négatif.

LE FLEUVE.

La situation.—Devant la ville.

La situation reste à peu près la même devant nos quais. A l'étiage de la rue Canal, il y avait, hier matin, une légère hausse d'un 10me de pied, causée probablement par des causes tout-à-fait locales. L'eau monte lentement. Il se passera quelque temps avant que la Nouvelle Orléans ne ressente les effets des eaux qui viennent de l'Yazoo.

Le président Thoman surveille les levées et tâche de les tenir en bon état. Les nouvelles du 5e district ne sont pas alarmantes. Le fleuve monte lentement, menaçant les levées; mais on est prêt à lutter. Tout fait espérer qu'il ne se produira pas d'accident.

LES EAUX DE L'YAZOO.

A la hauteur de Natchez, le fleuve a haussé d'un dixième de pied avant hier soir. L'étiage marquait 47,30.

L'eau provenant du Mississipi ne revient pas dans le fleuve aussi vite qu'on le croyait. Le courant est moins rapide qu'on ne l'avaient annoncé. On en profite pour trava ller énergiquement et renforcer les levées. Les inquiétudes sont très grandes: mais on espère sortir sans grand mal de cette terrible crise.

Du côté du Lac Providence, le fleuve est stationnaire; mais les eaux de l'Yazoo peuvent éprouver terriblement les levées. Le danger n'est pas passé pour le Delta.

Hier matin, l'étiage marquait 44,40—2.4 pieds plus haut que jamais.

Le Capt. Rouse, qui est une excellente autorité en pareille matière, déclarait, hier, qu'il n'avait jamais vu les levées en meilleur état. Les fermiers commencent leurs travaux.

La lutte contre les envahissements du fleuve est plus vive que jamais.

Il a plu, malheureusement, et l'on a eu, ici, un terrible ouragan.

Du côté de Greenville, la situation est terrible. Quand les levées ont cédé à Mound Landing, une famille composée de sept personnes a failli périr. Deux enfants ont été emportés par les flots. Les ponts de chemin de fer cèdent peu à peu. Celui qui traverse le Bogue a été enlevé. Il y avait, à ce moment là, plusieurs centaines de bestiaux sur ce pont. On commence à désespérer de la situation.

Pourquoi s'épuiser en toussant toute la nuit, quand le Pectoral d'Ayer calme, soulage et guérit.

Affaire de la National American Bank.

DIXIÈME JOUR.

TOUJOURS LE TÉMOIN SMITH.

Nous sommes au dixième jour de ce procès, aussi fatigant que fastidieux, et tout nous fait croire que nous ne sommes pas à la moitié de nos peines. Le jury est encore plus fatigué que la presse et le public plus fatigué que le jury. Si encore il pouvait surgir un incident qui fût de nature à donner un peu vitalité et d'intérêt à ce procès; mais ce ne sont toujours que des examens d'états de situation, de relevés, etc.

Au commencement de la séance, c'est toujours M. Claude Smith qui est sur le sellette des témoins.

M. Gurley lui présente un paquet de contrats et lui demande d'expliquer comment se faisaient ces transactions.

M. Farrar fait objection—naturellement. Jusqu'ici, la défense n'a fait que cela. Ici, cependant, il y a une raison à ces objections. Ces contrats ont été plus ou moins déchirés, mutilés et dépouillés des signatures des parties contractantes.

Le témoin Smith explique alors que quand on renvoie les contrats à ceux qui les ont faits, on enlève les signatures pour qu'ils ne puissent plus avoir aucune valeur, s'ils tombaient en d'autres mains. Le juge Clegg fait remarquer que dans les contrats, rien n'indique que Underwood y fût pour quoi que ce soit.

M. Gurley retire ces contrats; mais il les fera intervenir de nouveau plus tard.

M. Gurley demande au témoin des renseignements sur les états qu'il a envoyés aux défendeurs et qui sont inscrits à la page 265 du livre et marqués A. M. Smith répond qu'ils ont été envoyés à M. Gardès; il s'agissait de transactions sur les 4 pour cent de la Louisiane.

Le témoin explique alors les procédés employés d'ordinaire, relativement aux contrats. Les contrats sont faits en double. L'un est signé par le courtier; l'autre par le client. On les échange ensuite. Puis, quand l'affaire est faite et réglée, on renvoie les pièces aux parties contractantes. Dans l'espèce, la signature qui a disparu était celle de J. C. Bigelow et J. A Bigelow et Cie.

Le relevé de la page 135 dans le livre D, et un autre dans le livre G ont été envoyés à H. Gardès. Il s'agissait du paiement d'une marge.

Les autres relevés—il y en a 9 ou 10—étaient au compte de Girault.

On passe au témoin un paquet de chèques sur la banque américaine, qui ont passé par les mains des associés Bigelow; le témoin dit que les signatures étaient de M. Girault; mais que le contrat était écrit par lui-même, et cela, sur la demande de M. Girault. Souvent même, ce dernier donnait la signature de Thomas H Underwood et Cie.

Le témoin examine les signatures. Il déclare qu'elles doivent être toutes de la main de Girault. Il en est ainsi du No 1 ou No 25.

Il n'a pas vu Girault les signer; mais les signatures sont de lui.

Répondant à la défense, le témoin dit que le chèque du 1er octobre, sur la banque de l'Union et signé Bigelow, a été livré à Thos H. Underwood. Il s'agissait des actions de la banque Américaine vendues pour le compte individuel de Underwood.

Un autre chèque de $2,200 sur la même banque et signé B g-low, était relatif à la vente de 20 actions de la banque; il était payable à Girault.

Les actions ainsi vendues étaient probablement la propriété de M. Underwood.

Les relations d'un courtier avec son client sont confidentielles; de telle sorte qu'un président de banque peut parfaitement vendre son stock, sans qu'on en sache rien. Cette vente peut même être faite par un tiers.

Il y a eu une transaction embrassant 50,000 bons 4 pour cent de la Louisiane, mais ce n'était pas un placement de la banque; il s'agissait d'une transaction privée; il se constate par l'examen du contrat.

Comme on demande au témoin s'il prendrait un chèque de caissier de banque pour une transaction privée, et si en bonne morale cela est admissible, il se produit une véritable sensation dans la salle.

M. Beckwith fait une remarque un peu blessante pour le témoin, qui riposte vertement. Il lui est impossible de se rappeler nettement des transactions qui datent de six ans; mais il n'a rien certifié que par l'examen des livres.

Suit un long examen sur le modus operandi relativement à la rédaction, à la livraison des titres et à leur identification subséquente.

En ce qui concerne le règlement des marges, si un client, par exemple, à qui l'on a fait appel n'y répondait pas, le témoin bifferait la signature; s'il ne payait pas la marge, le témoin n'hésiterait pas à déchirer le contrat, à vendre la sécurité, et s'il y avait de la perte, il la couvrirait de son propre argent, et en subirait lui-même les conséquences.

L'attention du témoin n'a été appelée sur les transactions qui sont l'objet du procès, que quelques temps après les poursuites. L'examinateur de banque Johnson est venu le trouver avec une liste de transactions, sur lesquelles il voulait avoir des renseignements.

C'est lui et son frère qui ont dirigé M Moxey dans son enquête et dans l'examen des chèques. Ils les ont donnés au représentant du gouvernement. C'est ainsi que ce dernier en a eu la possession. La maison a tous les chèques qu'elle a encaissés depuis 20 ans.

Plusieurs employés de la maison prirent part à ce travail. Ils l'ont fait volontairement, mais en cas de refus, le gouvernement les eut forcée de le faire par ce que l'on appelle un *Duces Tecum*.

Tout cela, du reste, ne les a pas empêchés de vaquer à leurs affaires ordinaires.

Quant aux bénéfices que la maison a pu faire au moyen de toutes ces transactions avec Girault et les deux autres défendeurs, ils ne sont pas si considérables qu'ils le paraissent, parce qu'une grande partie de ces affaires étaient des renouvellements de billets pour lesquels on ne demandait aucune commission.

Il est facile de se rendre compte de la quantité assez considérable de chèques portant la signature Girault et rédigés par lui. Il était obligé d'aller à la banque pour faire régler toutes ces transactions.

M. Girault était occupé et il priait le témoin de faire les chèques pour lui. Voilà tout le mystère.

On demande au témoin si, en voyant ne des noms des défendeurs sur un billet ou sur un chèque, il devait croire qu'ils en avaient connaissance, il répond affirmativement.

Impossible de suivre le témoin dans les longs détails qu'il donne sur une foule de transactions. Nous ne relèverons qu'un fait intéressant. Quand la banque a failli, M. Girault devait à la maison Bigelow une assez forte somme d'argent. Le témoin alla le trouver et lui demanda s'il ne pouvait pas lui donner comme sécurité une police d'assurance sur la vie. M Girault s'exécuta immédiatement. Il fournit une police d'assurance de $10,000 sur la compagnie Mutuelle sur la vie, de New York.

Cette police était faite en faveur de Mme Girault; mais elle était périmée pour non paiement des primes. Les arrérages ont été payés, et Mme Girault a transféré ses droits à la maison Girault.

La séance est suspendue.

A la reprise de la séance, M. Geo. Smith est appelé. A la requête de M. Gurley, il examine les entrées et les chèques qui sont signés par M. Gardes. Il s'agit de montants payés à la maison Bigelow par H. Gardes.

Une des entrées est de $1,352.52 pour une transactionation malheureuse de M. Gardes. Il fut convenu, dès lors,—c'était le 8 juin 1895—que la maison lui prendrait 8 pour cent pour tous les contrats.

M. Smith lit ensuite une lettre relative à un placement de 50,000 bons 4 pour cent de la Louisiane; puis, une autre relative à un nouveau placement de bons 4 pour cent de la Louisiane, en date du 10 juin—le montant était de $3,573 35.

M. Gurley lui demande s'il reconnaît les signatures comme étant celles de M. H Gardes. Le témoin répond affirmativement.

Autre transaction, du 22 juin 1893, dont le montant était de $20,000. Le chèque a été payé à la maison Bigelow.

A la suite d'une autre transaction de $10,000 avec la maison Girault, il fut convenu que la maison Bigelow lui prendrait 8 pour cent d'intérêt pour chaque opération.

Vers 3 h. 30 il y a une nouvelle suspension de séance.

M. Vienne est sur la sellette. Interrogé par M. Henriques. Il examine des entrées. Il trouve que dans ces transactions la balance est en faveur de M. Girault.

Une des entrées du 16 novembre 1895 accuse un montant de $1,317 19 au crédit de Girault pour l'achat de 3,000 balles de coton.

Assez souvent, dit M. Vienne, quand il s'agissait de transactions avec la maison Girault, celui-ci lui demandait d'écrire la transaction; il signait ensuite.

En réponse à une question de M. Henriques, le témoin répond qu'il ne peut dire exactement quelles étaient les sécurités pour chaque transaction.

Il ignore également quel est le véritable nombre de ces chèques. Il lui faudrait pour cela consulter les livres.

Quand il se rendait à la banque il trouvait toujours M. Girault à son pupitre.

M Gurley dit à la défense qu'il possède la lettre adressée par M. Moxey à MM. Bigelow et qu'elle peut en prendre connaissance.

La cour s'ajourne à demain.

Le procès durera plus longtemps qu'on ne s'y attendait; il ne se terminera guère avant 15 jours.

Les autres relevés—il y en a 9 ou 10—étaient au compte de Girault.

On passe au témoin un paquet de chèques sur la banque américaine, qui ont passé par les mains des associés Bigelow; le témoin dit que les signatures étaient de M. Girault; mais que le contrat était écrit par lui-même, et cela, sur la demande de M. Girault. Souvent même, ce dernier donnait la signature de Thomas H Underwood et Cie.

Le témoin examine les signatures. Il déclare qu'elles doivent être toutes de la main de Girault. Il en est ainsi du No 1 ou No 25.

Il n'a pas vu Girault les signer; mais les signatures sont de lui.

Répondant à la défense, le témoin dit que le chèque du 1er octobre, sur la banque de l'Union et signé Bigelow, a été livré à Thos H. Underwood. Il s'agissait des actions de la banque Américaine vendues pour le compte individuel de Underwood.

Un autre chèque de $2,200 sur la même banque et signé B g-low, était relatif à la vente de 20 actions de la banque; il était payable à Girault.

Les actions ainsi vendues étaient probablement la propriété de M. Underwood.

Les relations d'un courtier avec son client sont confidentielles; de telle sorte qu'un président de banque peut parfaitement vendre son stock, sans qu'on en sache rien. Cette vente peut même être faite par un tiers.

Il y a eu une transaction embrassant 50,000 bons 4 pour cent de la Louisiane, mais ce n'était pas un placement de la banque; il s'agissait d'une transaction privée; il se constate par l'examen du contrat.

Comme on demande au témoin s'il prendrait un chèque de caissier de banque pour une transaction privée, et si en bonne morale cela est admissible, il se produit une véritable sensation dans la salle.

M. Beckwith fait une remarque un peu blessante pour le témoin, qui riposte vertement. Il lui est impossible de se rappeler nettement des transactions qui datent de six ans; mais il n'a rien certifié que par l'examen des livres.

Suit un long examen sur le modus operandi relativement à la rédaction, à la livraison des titres et à leur identification subséquente.

En ce qui concerne le règlement des marges, si un client, par exemple, à qui l'on a fait appel n'y répondait pas, le témoin bifferait la signature; s'il ne payait pas la marge, le témoin n'hésiterait pas à déchirer le contrat, à vendre la sécurité, et s'il y avait de la perte, il la couvrirait de son propre argent, et en subirait lui-même les conséquences.

L'attention du témoin n'a été appelée sur les transactions qui sont l'objet du procès, que quelques temps après les poursuites. L'examinateur de banque Johnson est venu le trouver avec une liste de transactions, sur lesquelles il voulait avoir des renseignements.

C'est lui et son frère qui ont dirigé M Moxey dans son enquête et dans l'examen des chèques. Ils les ont donnés au représentant du gouvernement. C'est ainsi que ce dernier en a eu la possession. La maison a tous les chèques qu'elle a encaissés depuis 20 ans.

Plusieurs employés de la maison prirent part à ce travail. Ils l'ont fait volontairement, mais en cas de refus, le gouvernement les eut forcée de le faire par ce que l'on appelle un *Duces Tecum*.

Tout cela, du reste, ne les a pas empêchés de vaquer à leurs affaires ordinaires.

Quant aux bénéfices que la maison a pu faire au moyen de toutes ces transactions avec Girault et les deux autres défendeurs, ils ne sont pas si considérables qu'ils le paraissent, parce qu'une grande partie de ces affaires étaient des renouvellements de billets pour lesquels on ne demandait aucune commission.

Il est facile de se rendre compte de la quantité assez considérable de chèques portant la signature Girault et rédigés par lui. Il était obligé d'aller à la banque pour faire régler toutes ces transactions.

M. Girault était occupé et il priait le témoin de faire les chèques pour lui. Voilà tout le mystère.

On demande au témoin si, en voyant ne des noms des défendeurs sur un billet ou sur un chèque, il devait croire qu'ils en avaient connaissance, il répond affirmativement.

Impossible de suivre le témoin dans les longs détails qu'il donne sur une foule de transactions. Nous ne relèverons qu'un fait intéressant. Quand la banque a failli, M. Girault devait à la maison Bigelow une assez forte somme d'argent. Le témoin alla le trouver et lui demanda s'il ne pouvait pas lui donner comme sécurité une police d'assurance sur la vie. M Girault s'exécuta immédiatement. Il fournit une police d'assurance de $10,000 sur la compagnie Mutuelle sur la vie, de New York.

Cette police était faite en faveur de Mme Girault; mais elle était périmée pour non paiement des primes. Les arrérages ont été payés, et Mme Girault a transféré ses droits à la maison Girault.

La séance est suspendue.

HÔTEL DE VILLE.

BUREAU DU MAIRE.

ENQUÊTE.

Le maire a reçu de H. G. Strong, 2120 Oxford St., Philadelphie, une lettre relatant les recherches que l'on a faites sur G. F. Winter, opérateur de télégraphe. On croient qu'il ne soit mort.

INDISPOSITION DU COL. THORPE.

Le Col. Thorpe, secrétaire du maire, était indisposé hier, mais on assure cependant que cette indisposition n'aura pas de suites et qu'il pourra bientôt reprendre ses occupations.

POLICE RAPPORTS.

Le Commissaire de Police et des Edifices Publics a reçu les rapports des différents départements qui sont sous son contrôle et les a transmis au Conseil de Ville:

De M. D.C. Mahoney, le surintendant de la geôle de police pour le mois de mars.

Reçus—Blancs, hommes, 132, femmes, 23; total, 155.

Couleur—Hommes, 176, femmes, 113; total, 289.

Grand total, 444; moyenne par jour, 14.

Maintenus—Blancs, hommes, 2,035, femmes, 491; total, 2,526.

Couleur—Hommes, 2,128; femmes, 1,348; total, 3,476.

Grand total, 6,002; moyenne par jour, 153.

Appels des wagons de police nécessaires, 132; sans nécessité, 4 Total, 136. Moyenne par jour, 4.

Prisonniers en main, le 1er avril—Blancs, hommes, 55; femmes, 20. Total, 75.—Couleur, hommes, 68; femmes, 47. Total, 115. Grand total, 190.

Indigents, aliénés, à partir du dernier rapport de février, 13; reçus pendant le mois de mars, 19; total, 32. Relâchés par le coroner, 12; envoyés à l'hôpital, 4; envoyés à Jackson, 7; restant le 1er avril, 9.

Nombre des hommes travaillant pendant le mois—Dans les marchés, 1,140; dans l'Hôtel de Ville, dans les cours, 569; squares, 343; rues, 484; total, 2,536; moyenne par jour, 81.

Nombre des femmes travaillant pendant le mois—dans les marchés, 588; à l'Hôtel de ville, dans les cours, 689, total 1,277; grand total, 3,813, moyenne par jour, 123

Cerveuse fournis, 10; pain consommé, 6,665 livres; viande, 6,013 livres.

Rapport du Commissaire de la Prison de Paroisse—personnes reçues pendant le mois de mars:

Blancs, mâles, 3,704; femmes, 21. Total, 3,725.

Couleur, mâles, 4,753; femmes, 599 Total, 5,328.

Grand total, 9,083.

Pain consommé, 10,390 livres; viandes, 10,390 livres.

RAPPORT DU SURINTENDANT RAYMOND DU DÉPARTEMENT DU FEU, DES ALARMES, DU TÉLÉGRAPHE.

Incendies réels pendant le mois de mars, 28; fausses alarmes, 7; Estimation des pertes, $24 005. Montant des assurances $70,560. Causes des incendies—inconnues, 20; étincelles des fourneaux, 1; fils électriques, 2; défectuosités des cheminées, 2; explosion de lampes gasoline, 1; huile de charbon, 1; malveillance supposée, 1. Total, 28.

Appels de wagons de charité, 102; appels de l'ambulance, 1.

Par respect pour la mémoire du sergent-d'armes Flynn, la porte conduisant à la Chambre du Conseil a été drapée en deuil. De nombreux membres du conseil sont allés hier visiter les restes.

LE SERGENT D'ARMES.

On s'était beaucoup préoccupé de la succession de M Flynn. La nomination devait avoir lieu, mercredi soir. On savait que la commission du service civil s'en était occupée; mais on s'est souvenu que la charte charge le conseil de cette élection. Marion Flynn a été nommé; c'est le fils du décédé.

Collision.

Hier après-midi, vers trois heures et demie, une collision s'est produite, à l'angle des rues Congress et Royale, entre le char No 133, en charge de l'électricien Paul Vialla et du conducteur Jno Waterman, et une charrette que conduisait Geo Dick, domicilié rue Royale, près Congrès. Ce dernier, jeté à terre, a eu la jambe gauche écrasée, Doumergue, $25.

Une réduction de salaires.

C'est toujours avec peine que nous avons à parler de nos écoles publiques, qui sont par trop négligées et de nos professeurs qui ne sont pas payés comme ils le méritent.

Voici que l'on veut encore réduire leurs salaires et diminuer la maigre pitance qu'on leur sert, chaque mois.

Les uns veulent rogner seulement les gros salaires; les autres prétendent imposer une réduction générale, sans épargner même ceux qui, au taux actuel, ne touchent pas de quoi vivre.

Pourquoi ne chercherait-on pas plutôt à grossir le fonds des écoles, en tirant un meilleur parti du poll tax qui se perçoit très mal.

Pourquoi ne bifferait-on pas certains emplois reconnus inutiles, et qui ne sont que trop grassement payés? Commençons par faire des réformes sensées dans le personnel de la surintendance, et ne touchons au personnel enseignant qu'à la dernière extrémité.

Il y a là un sujet sérieux à étudier.

On ne comprendra jamais qu'une grande ville comme la Nouvelle-Orléans, en soit réduite à la dure nécessité de rassoucir d'un mois ou deux, l'année scolaire, parce qu'elle n'a pas de quoi payer ses professeurs.

Tout esprit juste et honnête est obligé de protester contre une mesure aussi désastreuse.

Rixe.

Hier après midi, vers six heures, une querelle est survenue rue Ste-Marie, 1008, entre Joseph Laurent, couleur, et Estellette Collins, alias Key, son beau-frère. Ce dernier, armé d'une fourchette, a blessé son adversaire au dos.

Rencontre.

Hier après-midi, après la clôture de la séance à la cour criminelle, M. W. B. Stansbury se trouvait, rue du Canal, en face du magasin Schwartz, lorsqu'il a été accosté par M. D. C. O'Malley.

Ce dernier lui a demandé un moment d'entretien, mais Stansbury a refusé, disant qu'il ne voulait avoir aucune relation avec lui.

O'Malley s'est alors avancé et après avoir essayé de cracher au visage de son adversaire, a fait le mouvement de le frapper. Stansbury lui a alors lancé un coup de pied dans la poitrine et des amis ont séparé les combattants.

AFFAIRE PICHELOUP.

Enquête du coroner.

Hier soir, une enquête au sujet de la mort de Mme Maurice Picheloup, a eu lieu dans le bureau du coroner Lemonnier. Le jury suivant a été assermenté: MM. Geo. Augustin, J. Walker, Tom Harris, E. Thomée, H. Lebeare et H. McEnerny.

Plusieurs témoins ont été interrogés, mais aucun nouveau détail n'a été apporté au sujet de la mort de la malheureuse femme.

Jos Burschin, Juanita Arenas, Sidney Fortier, Pat Brady et Viola Picheloup ont tous corroboré les témoignages publiés à l'époque de l'incident.

M. O. L. Cavelier, un jardinier respectable, a été le seul à jeter un peu de lumière sur la conduite de Picheloup vis à vis de sa femme.

Cavelier demeure en face de la résidence Picheloup. Il déclare que ce dernier est un homme dangereux, et il l'a souvent vu maltraiter sa femme.

Souvent cette dernière lui a dit que son mari jouait tout son argent et passait ses nuits dans des maisons de jeux. Le témoin a vu Picheloup frapper sa femme en la menaçant d'un revolver.

Après l'audition des deux témoins, le jury s'est retiré afin de délibérer sur le cas. Il est arrivé à la conclusion que Mme Picheloup était morte d'une blessure reçue des mains d'un inconnu.

Il était près d'une heure du matin, lorsque l'enquête a été terminée.

L'affaire Breitnaker.

Robert Breitnaker, accusé de l'homicide de Joseph Boyd, a été jugé, hier matin, à la cour du juge Baker.

Le meurtre a eu lieu en décembre dernier, rue Canal, près Bourbon.

Une dispute s'est élevée entre Breitnaker et Boyd, un gamin de couleur, et Breitnaker l'a blessé d'un coup de couteau à l'abdomen. Transporté à l'hôpital, Boyd est mort quelques jours après.

L'accusé était bien représenté par MM. D. C. Hollander et C. L. Walker, et M. Marr occupait le siège du ministère public.

Le jury suivant a été assermenté.

M. A Baccich, Thos E. Barnard, J P. Blanco, Meyer Blum, Jr., R C. Jelks, Jos Joubert, Gilbert Leonard, H. M. Mayer, Henry Schwabacher, G. A Steiger, Jules A. Segnin.

Breitnaker n'avait pas de témoins, mais il a déclaré que Boyd avait provoqué la dispute et qu'il ne l'a poignardé que lorsqu'il croyait sa vie en danger.

La cause a été soumise au jury sans plaidoiries.

A cinq heures de l'après-midi, le jury n'ayant pu arriver à un verdict, le juge a fait enregistrer un *mistrial*.

L'Orage d'hier.

Hier après-midi, à cinq heures et demie, l'orage a été très violent dans la partie supérieure de la ville.

Les dégâts suivants ont été rapportés par la police:

Une barrière, à l'angle des rues Liberté et Tulane, a été renversée.

Un steamboat Lafourche a été poussé avec violence et a emporté un morceau de quai. Dommages, $25.

La vitrine du magasin de A. H. Finley, rue Remparts, 737, a été emportée; dommages, $10

Le toit de la résidence de Mme E. C. Weber, rue Baronne 852, a subi des avaries d'environ $50.

La barrière de l'école McDonough No. 13, à l'angle des rues Remparts et Girod, a été emportée.

La toiture de la fonderie de Charles Benson, rue Girod 914 s'est écroulée, causant des dommages de $25.

A l'angle des rues St Charles et Perdido, plusieurs fils de téléphone ont été détachés.

Adroits filous.

Hier après-midi, les personnes suivantes ont été victimes de deux adroits filous: Mme B. Villeré, coin Dumaine et Rocheblave; Gus Honjans, Dumaine et Tonti; Jno Bistes, Miro et Dumaine; A H Wauschy, coin Dumaine et Miro; Aug. Werner, coin Johnson et Dumaine; H. Pps era, coin Roman et Dumaine; L. P. Chrétien, coin Dumaine et Galvez.

Les individus nommés Geo. M. McMillan et Geo. R. Graham, sont entrés dans les magasins nommés plus haut et ont fait un achat de 10 cents en donnant $1 en paiement. Aussitôt le change rendu, l'autre demandait de lui rendre le billet de $1 et ne donnait que 10 cents en échange. Avant que la victime eut le temps de s'opérer voir de la fraude, les filous s'étaient enfuis. Ils ont été arrêtés dans la pharmacie de L. J. Cousin.

Bureau de Santé.

Hier soir, les membres du Bureau de Santé, les Drs Formento, Pratt, Walmsley et MM. Dyer, Hayward, Odenheimer et Mannell, se sont réunis sous la présidence du Dr Oliphant.

Sur motion de M. Odenheimer, les affaires du jour ont été suspendues et les membres ont procédé à l'élection des officiers.

M. Mannell a fait la motion de ne faire aucun changement dans le personnel. Cet été réélus par acclamation:

A la station de Port Eads, le docteur J. H. Thomas; aux Rigolets, le docteur J. E. Doneau; l'Atchafalaya, le docteur G. H. Douglas; inspecteur de navires, le docteur S. G. Gill; inspecteur sanitaire, W. H. Wood; assistant inspecteur, Howard Oliphant; surintendant du poste sanitaire, T. C. Will; avocat, B. B. Howard; chimiste, A. L. Metz; bactériologiste, P. E Archinard; inspecteur des huiles, Sawyer Hayward; inspecteur des viandes, Chas. W. Heitzman. Ce dernier a été élu pour remplacer le docteur Wheeler, démissionnaire.

Le président a lu ensuite son rapport. Il a reçu une communication de M. Nathan Strauss, de New York, lui offrant ses services au sujet d'un